

• **Jeudi 14 avril : à partir de 9h00**

- Accueil des équipes et enregistrement
- Tirage au sort des secteurs (tirage simple : 1 enveloppe par binôme)
- Contrôle administratif et régularisation des cartes de pêche

• **11h30 – 13h15** : repas ( restauration rapide et buvette sur place)

• **13h15 – 13h30** : briefing et tirage au sort des postes par secteur

• **À partir de 18h00** : pêche, amorçage, sondage

• **Dimanche 17 avril : fin de pêche à 10h00**

• **14h00** : promulgation des résultats et remise des prix + tirage tombola

- Être titulaire de la carte inter fédérale ( timbre URNE ou EGHO ou CHI) ou prévoir de prendre une carte hebdomadaire sur place (32 € environ).
- Pêche à 2 lignes / pêcheur soit 4 lignes / binôme
- Pelle ou pelle US obligatoire (sous peine d'exclusion),
- Prévoir une brouette (20 % des postes nécessite un transport à pied)
- 6 sacs de conservation / binôme (sous peine d'exclusion)
- Repère autorisé mais rattaché à une canne
- Poissons comptabilisé pour le classement : carpe commune, miroir, cuir, koi, amour blanc, et silure (chaque silure sera compté au poids de 5kg, prévoir le nécessaire pour l'encordage (corde non coupante avec mousqueton).
- L'installation du biwy devra dans la mesure du possible permettre le passage des véhicules de l'organisation ou des secours.
- L'abus d'alcool d'un pêcheur entraînera la disqualification d'office des 2 binômes qui composent la team et sans remboursement possible.

**Ce qui est interdit**

- Toute embarcation + engin radio commandé
- Canon à bouillettes, groupe électrogène, feux au sol, l'utilisation de graine non cuites
- Esches animales vivantes
- Animaux de compagnie
- Barbecue interdit sur le secteur d'Albert

Toute sortie de son secteur par un compétiteurs durant les horaires de pêche entraînera la disqualification de toute la team.

**Calcul pour le classement**

Un 1<sup>er</sup> classement se fera avec l'ensemble des binômes par rapport aux poids de poissons pesés puis des points de pénalités seront appliqués à chaque binôme.

Exemples : 1<sup>er</sup> = 1pt, 2<sup>ème</sup> = 2 pts, 15<sup>ème</sup> = 15 pts

Ensuite on cumule les points de pénalité de chacun des 2 binômes composant une team pour établir le classement général final et l'équipe qui aura le moins de points sera déclarée vainqueur.

**Calcul des points de pénalité pour les équipes ayant fait capot**

(Nombre d'équipes participantes + nombre d'équipes ayant fait du fish + 1) / 2

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Toute inscription sera considérée comme telle dès lors le bulletin d'inscription officiel dûment rempli, accompagné du chèque correspondant au montant de l'inscription (400 €) à l'ordre du CARPE CLUB H<sup>2</sup>O, et envoyés à l'adresse suivante : **DRUART JEAN PHILIPPE** – 29 rue de l'hôpital – 60400 VARESNE

